L'Univers étudié

L'univers observé est l'ensemble des fermes non célibateires (mariées, veuves, divorcées), nées en 1925 et après, c'est-à-dire syant moins de 46 ans au 1° janvier 1971.

Il y a environ 6 millions de femmes dans l'univers étudié (voir tableau 1). La plupart des femmes sont mariées.

Jusqu'à 45 ans, les veuves et les divorcées non remariées sont reres; la plupart des ruptures d'union, par veuvage ou divorce, donnent lieu à des remariages. Le tabloau 1, comme le recensement de la population, ne distingue pas les remariées des mariées pour la première fois.

L'entrée dans la population des femmes mariées se fait progressivement avec l'âge : malgré les forts effectifs des générations nées depuis 1945, et la nuptialité précoce de ces générations, on compte moins de femmes mariées avant 25 ans, qu'au dessus : la pyramide des âges des femmes non célibataires va s'élargissant de 20 à 45 ans.

Une telle structure va directement eférer sur le plan de sondage adopté.

L'échantillon des fermes

On se propose d'observer environ 4000 fermes.

Le tirage de l'échantillon, en assument aux femmes des chances égales d'être interrogée par l'enquête, pourrait se faite qu taux contant

La structure par âge de l'univers étant respectée dans l'échantillon, on disposerait de feumes formes interrogées. Ce samult

Amée de	Ago		Effectifs p	Effectifs par état natrimonial en recensement (n) milli	ontol Lilip.	l Regro	Regroupement en 2 classes d'Ages	නේ අ්.අලාම	
SOURSETTEU .	1-1-69	Total	i Veuves	1 Davorcées !	Martées	Yeuvos, divorcées mariées	s année de notesance	Age révolu au 1°/1/67 i 1/1/71	du m 1/1/71
1953 -49	1 15-19	88	급 ** **	milliers de feanss e	89 89				
1948- 44	20-24	018	0 1	9	805	i A. 1.760	1940 et après	15-28	17-30
1943-39	25-29	1.136	'	4	1.113			10 (10 - 4	<i>'</i>
1938-34	30-34	1.355		Z	1.315	pe due p		no g ao 4	
1933-29	35-39	1.497	27	#	1.429	B. 4.314	1925-1939	29-44	31-76
1928-24	404	1.505	8	R	1.405	ng 600 a-			
		6.371	8	141	6,132	6.074	• 400 400		
*		ē							

(a) Source : Collections de 1'I.N.S.B.B. volume DJ, p. 11 et 12

(c) effectif très faible.

là un inconvénient grave : ces jeunes femmes sont en plaine période de fécondité ; et l'évolution du nombre des naissances en France dans les dix prochaines années dépend du comportement qu'elles adopterent.

On a donc décidé d'adopter un taux de sondage plus fort dans les classes jeunes, de façon à disposer de deux sous-échantillons d'occovoisins, dans les deux groupes d'âge ;

fermes jeunes inia 1940 ca qui : teux 1/1000 fermes plus Egées, ni ... 19839 : teux 1/2000

Les effectifs à peu près égeux des deux sous-échantillons permettent une étude aussi précise des plus jeunes que des noins jeunes. L'égalité des effectifs rend maximale la précision des comparaisons entre les deux groupes d'âges.

Dans les exploitations d'ensemble, les fermes plus âgées, deux fois moins représentées, comptent deux fois plus que les jeunes. Cetto pondération, proportionnelle à l'inverse des taux de sondages (1/1000,1/2000) assure une description non bisisée de l'ensemble des femmes non célibataires de moins de 46 ans.

Difficultés d'observation

Dans la pratique le tirage d'un échantillon de femmes non célibataires se heurte à plusieurs difficultés (le premier abord, la meilleure base de sondage semble être formée des bulletins individuels du recensement de 1968. Or, cette base n'est pas à jour ; elle diffère de l'univers étudié, fin 1970, sous deux aspects :

1 - Au point de vue matrimonial/les femmes dont le mariage se situe entre le I° mars 1963 et la fin de †970, sont encore célibataires, (sauf quelques exceptions) au recensement de 1968. Il serait particulièrement de gênent d'écarter les jeunes mariées de l'enquête; on écarterait/l'observation directe la durée (les 3 premières années de la vie conjugale. Soule

l'observation rétrospective serait possible.

2 - Au point de vue migratoire/les fommes qui déménagent entre de l'als à chaves.

L'ampleur de cette mobilité est plus grande, particulièrement pour les jeunes adultes; et la dimension de la famille est une des raisons de cette mobilité. Il faut donc craindre, en disposant que de l'adresse au recencement, vieille de près de 3 ans, que n'échapper à l'observation une partie de l'univers entraînant une déformation systématique des résultats.

Echentillon de logements

La solution adoptée est la suivante : constituer un échantillon de tous les <u>logements</u>, et observer dans les <u>logements</u> tirés, toute <u>ferme</u> non délibataire née en 1925 et après. L'échantillon des logements inclut à l'échantillon des fermes en moment de l'enquête qui est pris en compte : ainsi lesfermes le plus récemment mariées peuvent être observées.

De même, les femmes le plus récemment arrivées dans un nouveau logement sont interrogées ; la mobilité des ménages et des personnes n'est donc plus une cause de déformation systématique de l'échantillon observé.

L'échantillon de logements permet donc d'atteindre un échantillon sans biais, de toutes les femmes nées en 1925 et après, qui ne sont pas célibateires à la date de l'enquête.

Dans de nombreux logements, iln'y a l'enquête aucune forme non célibataire née en 1925 et après ; il n'est nullement nécessaire en théorie de visiter ces logements. Mais dans la pratique, cette visite est nédemble de visiter les occupants à la date de l'enquête, et savoir s'il y a, ou non, une ferme non célibataire. On n'échappe pas à l'obligation de visiter un second nombre de logements beaucoup plus grand que le nombre de fermes enquêtées.

Environ 2 logements sur 3 n'abritent pas de femmes à étudier.

On a cherché à éviter une déponse excessive dans l'étude de cette catégorie de logements, pour consacrer une plus grande part des crédits à l'étude des femmes. Bien que l'on ignore, <u>avant</u> l'enquête, la composition du ménage qui habitera chaque logement <u>au moment</u> de l'enquête, il est possible de s'en faire quelque idée à partir des résultats du recensements de 1968 : malgré les mouvements démographiques (mortalité, muptialité, divortialité, natalité), et les mouvements migratoires, il y a une corrélation assez forte entre la composition des ménages de l'échantillon de logements au recensement, et à la date de l'enquête.

On classe dans une strate particulière les logements qui n'abritent pas de femmes membres de l'univers étudié, à la date du recensement ; cette strate est étudiée avec un teux de sondage plus faible : 1/4000.

A partir du recensement, on a finalement constitué trois strates de logements, étudiées respectivement avec les taux 1/1000, 1/2000 et 1/4000. (tableau 2)

Une dernière strate est celle des logements neufs, dont la construction n'était pas achevée au recensement. Les enquêtes sur les logements non agricoles, ou dans les grands ensembles, laissent prévoir qu'il y aura presque toujours une femme mariée dans ces logements neufs; on étudie cette strate au taux de 1/1000.

Le tableau 2 laisse prévoir les effectifs des logements à visiter ;

De façon très conjecturale, on donne une prévision du nombre de femmes

de moins de 46 ans, non célibataires lors de l'enquête.

	Univers: milliors	Echentillon provisoire	Echantillon final				
	logements	taux	taux	taux	logement		
Logements où il y avait au 1/3/68		unique 1/1000	par catégorie	final	obsorver		
Au noine I ferme non célibataire	milliers	unités					
d'is (m 1/1/1969) :			!				
- moins de 29 ans A	1.760 ^(a)	1.760	1/1	1/1000	1.70		
- 29-44 ans B	4.314 ^(a)	4.314	1/2	1/2000	2.127		
Aucune ferme non célibataire		,	•				
de moins de 45 ens au 1º/I/I969 :	! (^)		! !	1			
- Essidances principales C1	9.704 ^(b)	9.704	1 1/4	1/4000	2.425		
- Résidences secondaires et logements vacantsC2	2.478	2.478	1/4	1/4000	620		
			!				
	18.256	18.256	I I		6.953		
D			! •	!			
Logements achovés depuis 1968 (ordre de grandeur) :	1.200	1.200	1/1	1/1000	1.200		
			,	 ,			
Tous logements à visiter par les enquêteurs :							
Evolution du nombre de logements habités (c)							
Observations utiles (d). Logements avec une femme non célibataire née en 1925 et après							
Observations perdues pour l'enquête							
· · ·	-			1	1		

On suppose dans ce tableau, qu'il n'y a jamais, dans un même logement, deux femmes non (a) célibataires de moins de 44 ans. Ce qui permet de poser l'égalité : nombre de femmes = nombre de logements, dans les catégories A et B.

(b) sur 18.256.000 logements, 15.778.000 cont des résidences principales, les autres sont des résidences secondaires ou des logements vacants, à la date du recensement (2.478.000)

Le calcul de C1 est fait à partir des résidences principales. 15.778 - (1.760 + 4.314) = 15.778 - 6.074 = 9.704

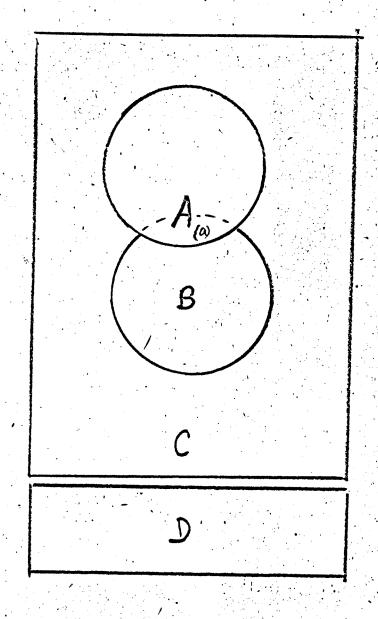
- (c) Ordre de grandeur en supposant que les logements C2 sont inhabités (620) ainsi que 100 autres de l'échantillon.
- (d) On suppose que l'en trouvers une femme non célibataire née en 1925 et pprès :

 dans 90% des logements A et B

 dans 10% des logements C1

 dans aucun des logements C2

 dans 90% des logements D



Sclema des 4 strate de logenat A,B,C,D.

logenet A, ily a
au voois une femme jeune
et une femme jeune

figue 1.

Les taux (1/1000, 1/2000 et 1/4000) déterminant les poids (1,2,4) par lesquels on multipliera toute observation faite dans ces logements.

Il faut noter que les logements de la strate A, où il y a au reconsement au moins une femme née en 1940 et après, non célibataire en 1968, peuvent abriter, à la même date, d'autres femmes non célibataires plus âgées. La strate B, constituée après A, ne comprend aucum logement cà il aux lung lang plus en llibetaire au recense avait au recensement, une ou plusieurs femmes non célibataires, nées en 40 et après. (Voir figure ...)

L'observation

Puisque l'échantillon des femmes est inclus dans un échantillon de logements, plus vaste, le travail de l'enquêteur comprend donc deux parties:

- 1 rechercher le logement tiré au sort et établir la composition du ménages qui y vit. S'il n'y a pas de femmes nées en 1925 et après, non célibataires à la date de l'enquête, l'observation est terminée.
- 2 Sinon : interroger toute femme: non célibataire, née en 1925 et après, et vivant dans le logement :

Deux formulaires sont utilisés :

- un questionnaire "logement" rempli pour tout logement de l'échantillor
- pour un même logement, ou ne pas exister, selon le nombre de formes non colibataires, nées en 1925 et après.

Des observations complémentaires peuvent actuellement être faites :

questionnaire rétrospectif aux femmes de 46 à 65 ans, question/d'opinion posées

a d'autres catégories de ladpopulation.

Sondage à deux degrés

Un échantillon de logement, tiré dans chacune des quatre strates (A,B,C,D) conduirait à une très grande dispersion de la collecte sur le territoire.

Pour éviter cet inconvénient, le plan de sondage est articulé en deux degrés (2):

- 1 tirage d'unités primaires (lieux de collecte)
- 2 tirage des logements (unités secondaires)dans les bases de sondages des unités primaires tirées.

Dans le cas présent, on a décidé de ne pas disperser l'observation en plus de 100 unités primaires.

Une unité primaire est, selon les cas :

- soit une unité urbaine définie par le recensement de 1968 : agglomération urbaine multicommunale, ou ville isolée.
 - soit un canton totalement formé de communes rurales,
- soit l'ensemble des communes rurales d'un canton partiellement urbain (c'est-à-dire où il y a au moins une commune appartenant à une unité urbaine.)

L'agglomération parisienne est désignée d'office, ainsi que les six plus grandes agglomération de province : LYON, MARSEILLE, LILLE-ROUBAIX-TOURCOING, BORDEAUX, NICE, TOULOUSE. Dans chaque agglomération, l'échantillon de logement est tiré avec un taux constant dans chaque strate :(1/1000, dans les strates A et D : 1/2000 dans la strate B: 1/4000 dans la strate C).

On trouvera le détail des opérations en ennexe.

Pour les autres unités primaires, l'ordre des opérations a été le suivant :

- 1 Stratification des unités primaires
- 2 Tirage des unités primaires
- 3 Tirage d'un échantillon provisoire dens l'unité primaire.
- 4 Stratification des échantillons provisoires
- 5 Tirago de l'échantillon à observer.

⁽²⁾ Elaboration de ce plan, le tirage des unités primaires et secondaires, a été éffectué surs la direction de M. F. Chartier, chef de la division " méthodes statistiques " de 1°I.N.S.E.E.

Tablesu 3 - Strates des unités primaires

No de		Mbre	Echantillon des logements tirés				
trate		unités Pri- maires	<u>Echantil</u>		Echan- tillon	Logo- ments neufs	A visi
		!	1/10 Par Unité (a)	Par Strate (b)	final- par strate	(a)	(0)
6	Sept agglomérations resenues d'office :	1				! !	
	PARIS LYON MARSEILLE LILLE-R.T BORDEAUX NICE TOULOUSE	: : : : :	3.181 1 376 343 1 294 1 193 1 172		1 •214 1 143 1 131 1 112 1 74 1 66 1 58		
	Total :	1 7	4.710	4.710	1.798	310	2.100
5	Unitérurbaines de 200.000 habitants et plus	! ! 9	154	1.386	528	91	619
4	- de 100 à 200.000	9	149	1.541	511	! 88	599
3	- de 20 à 100.000	1 16	150	2.400	915	1 158	1.07
2	de moins de 20.000	1 18	146	2.628	1.002	174	1.176
1	Parties rurales de cantons par- tiellement urbains	! ! 19	149	2 . 831	1.020	185	1.265
0	Cantons totalement ruraux	20	148	2.960	1.122	194	1.323
		98		18.256	6.963	1.200	8.163

⁽a) Dans les strates nº 6,5 et 4, des tirages de communes ou de quartiers ont été faits dans certaines unités urbaines.

⁽b) effectifs exactement tirés dans chaque strate, au 1/1000.

⁽c) Evaluation en premant 343 % de (b). Les effectifs exacts seront commus après tirage.

⁽d) Evaluation très grossière, provue pour le total des strates.

⁽e) Evaluation grossière, cumulant les imprécisions de (c) et (d).

Les autres unités urbaines et les cantons ruraux, sont regroupés en estrates, d'après l'effectif de la population (tableau. ?)

Dans chaque strate, les unités primaires sont classées par département, et ceux-ci par région ; ce qui assure un balayage systématique du territoire lors du tirage au sort.

Les unités primaires sont de tailles très inégales : on désire cependant: observer à peu près un même nombre de logements dans chacuns : envir une soixantaine. La précisions des estimations serait très faible, au dessous et l'organisation de la collecte/difficile.

En réalité on a course des échantilles proviseires de 150 logements environ, dans lesquels on tire après coup un échantilles de 60 (voir annexe 2).

Taux de sondage

1

Une fois les strates constituées, on connaît le nombre total de logements qu'elles contiens (Ng); on ver constitues un échantillon provisoire de logements (Ng);

Cet échantillon provisoire doit être réparti en unités primaires de 150 logements environ. Ce qui donne le nombre (mg) unités primaires à tirer dans la strate (1):

Dans la strate (s), où le nombre total des logements est Ma., chaque unité primaire (i) a un nombre de logements Mai, commu par le recensement.

On tire lesmités primaires avec une probabilité proportionnelle à la part des logements qu'elles détiennent parmi tous ceux de la strate : Nai/ $_{\rm Na}$.

La probabilité qu'un logement de la strate s soit tiré est constante et égal à 1/1000; c'est le produit des probabilités :

- que l'unité primaire soit tiré (dans le groupe de ms)
- _ que le logement soit tiré

$$f = m s \times \frac{Ns1}{Ns} \times \frac{150}{Ns1} = \frac{1}{1000}$$

Ainsi le taux unique de l'échantillon des logements permet-il d'exploiter sans pondération l'ensemble des strates d'unités primaires (billes) (catégorie de localités).

Mais, dans chaque unité primaire, demeure la stratification en 4 lots ABC, et D; dont les taux de sondage soût différents, comme on l'a vu. (felleur)

Los figues 2 et 3 meteut le répartire des untes primais son le territoire, et au seri de l'application paris mine (annoce 1).

Unité, Binaire SOMME SEINE-MAR. ARDENHES MANCHE ALVABOS EURE MOSELLE MEUSE MARNE BS. RHIN ORNE CÔTES DU NORD EUREELOIR AUBE IRLE ET. VOSGES MAYENHE HTEMARK SARTHE MORBIHAN - SIRET YONNE HTE SAÔNE LOIRE-ATL DMAINE TILOIRE CÔTE D'OR INDRE TILOIRE DOUBS CHER NIÈVRE Une unite primare est, VENDÉE INDRE DEUX. SAONE ET LOIRE AIENRE selon les cas: ALLIER une unité extouine l'agfrésation HTESAPOLE CREUSE CHARENTE H. BIRE CHARENTE PUY DE DÔME uncasta rural SAYOLE 19ère la partie rurale d'un CORRÈZE conton particlement whoir. HIELOIRE DOPTOGNE CANTAL GIRONDE HTTS ALPES DRÔME O unité primaire tire (Zav. 60 logement à visiter) LOZERE LOTEGARONNEC HQIY3VA BSIS ALPES SARD VAUCLUSE LANDES TARN **GERS** HÉRAULT 3 GARONNE BSES PYRÉNÉES AUDE M. PYRÉNÉES ALIEGE Aggl. de Paris : 7277 CORSE PYRÉHÉES OR. de Lille, Bordeanx, Nice: env. 80 Chacune.

figure 2



Annexe 1

Détail du sondage dans la strate 6

Ville de Paris

Au taux de 1/1000, l'échantillon provisoire de logement dans le recensement donnerait 1.222 logements.

Pour concentrer la collecte sur le terrain, on a tiré un échantille. de 20 quartiers sur 80, au taux de 1/4. L'échantillon des logements dans chaque quartier tiré, ét constitué avec le taux de 1/250; on a éncora/:

$$1/4 \times 1/250 = 1/1000$$

Le tirage des quartiers se fait après constitution de 20 strates de 4) et tirage d'un quartier par strate. Les variables de stratification ont été :

- un indicateur de structure par âge, lié à la fécondité : rapport des effectifs féminins de 0-4 ans à l'effectif féminin de 25-34 ans (au recensement de 1960).
- y: unfindicateur socio-professionnel: proportion des chefs de ménages "ouvriers spécialisés et manoeuvres" parmi tous les chefs de ménages ordinaires du quartier.

On regroupe les quartiers dont les points représentatifs sont proches sur le graphique en x et y.

un premier tirage de 20 quartiers rassemblait, dans l'échantillon au 1/500 1.038 logements. Résultat toujours inférieur à 1222.

San verdification de deux, le restrict cont et l'en procédant à un nouveau tirage de 2 quartiers, dans 2 strates convenablement choisies, on obtient un échantillon numériquement acceptable :

Banlieue proche de Paris

1218 logements.

26 communes proches de Paris sont traitées ensemble ; ce sont les plus anciennement urbanisées, et les plus peuplées de la banlieue. Un échantillon simple au 1/1000 donnerait 679, logements.

Pour concentrer la collecte, on décide de tirer 7 communes our les

26. Chacune des 7 sera observée avec un échantillon de 679 : 7 = 97 loguements

On fait le tirage des 7 communes en donnant à chaque commune des chances proportionnelles à son nombre de logement (Lc); ce qui assume le taux final de 1/1000 :

$$7 \times \underline{\text{Lc}} \times \underline{97} = \underline{7 \times 97} = \underline{1}$$

Reste de la Behlieus de Paris

 \bigcirc

En dehors des 26 communes traitées ci-dessus, les communes de la banlieue parisienne rassemblent 1.280.000 logements en 1968. On a considéré les deux procédés exposés ci-dessus :

1) échantillon de 63 communes (en réalité 64) 2 petites sont regroupées en une unité) avec probabilité proportionnelle au nombre de logements, et nombre presque constant à observer 4: 20 (m) (en fait en moyenne 20,85).

2) Pour augmenter la liste à observer dans chaque commune tirée, on a constitué un échantillon de 16 communes sur les 64 / (1/4), après avoir stratifié les 64 communes en 16 groupes de 4(haux 1/4).

Pour rapprocher les communes par ressemblance, on a utilisé notamment les résultats d'un classement factoriel des communes fait par l'I.A.U.R.P. (1).

On tire dans chaque commune echantillon : 20,25 × 4 = 81 logements.

Benlieues des six plus grandes agglomérations de province

Dans les agglomérations, désignées d'office, la ville centre est observée à partir d'un échantillon simple, à taux unique : Echantillon provisoire au 1/1000.

Vertaines communes sont traitées avec la ville centre ; Villeurbanne avec Lyon, Mérignac avec Bordeaux, Roubaix et Tourcoing avec Lille etc...

^{(1) &}quot;Comparaison et classification des communes de l'agglomération parisienne : 106 p. Cahier n°3 de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région parisienne.

Le reste de la banlieue est traitée comme la banlieue de Paris dans le paragraphe précédent :

- Tirage de communes, proportionnellement au nombre de logement, dans l'ensemble de la banlieue;
- Tirage d'une commune sur 4, parmi le premier échantillon.

On a constitué des strates de 4, en mélangeant les agglomérations, en fonction des critères x et g, utilisés dans la ville de Paris.

Tous les estatillois au 1/100, sur provisoises On aplique ensaite le proudence de troje de l'abetilon définité (annexe 2).

Tirage dens l'échantillon provisoire au 1/1000

Pour chaque unité primaire, les logements appartiennent aux trois strates A.B et C.

Comme il serait trop onéreux de stratifier chaque unité primaire tirée, puis faire un échantillon dans chaqune.

On a procédé ainsi :

- tirage non stratifié d'un échantillon simple de tous les logements de l'unité primaire, au taux de 1/1000.
- stratification de cet échantillon (et non de la totalité de l'Unité primaire) ou trois catégories A.B.C. La répartition obtenue en A.B.C. n'est donc qu'une estimation de la répartition réelle de l'univers de l'unité primaire.
- Le strate A de l'échantillon est conservée en entier (échantillon au 1/1000); la strate B, on retient un logement sur deux, ce qui donne un échantillon au 1/2.000; de la strate C, on retient un logement sur quatre (échantillon 1/4.000).

On ignore la distribution de chaque unité primaire en 3 strates (A,B,C). Pour l'ensemble de la France, le tableau 2 montre que l'échantillon des logements à observer sera 38,13 % de l'échantillon provisoire au 1/1000; 40% en arrondissant.

Pour observer 60 logements, il faut que l'échantillon provisoire en contienne, en moyenne :

60 x 100 = 150 logaret

C'est la taille retenue pour l'échantillon provisoire, constant dans chaque unité prinsire des strates 5 à 0.

Enquête fécondité. Plan de sondage I° juin 1970.

Effectifs des logements attendus (a)

		Logement	Logements à visiter		
Strate	Agglomération de :Ville de Paris Paris Banlieus	1 1.221 1.955	487 7 82	= 1.269 dans l'asgl. de Paris	
<u>6</u>	Six agglomérations désignées d'office	1.533	613	1.167 dens	
trate 5	: 9 Unités urbaines de 200.000 et plus	1 . 3 85	554	les grandos agglomé- rations	
Strate	: 9 Unités urbaines de 100 à 200.000 :16 unités urbaines de 20 à 100.000	1 1.341 1 2.400	536 960	! != 1.496 dans les moyennes !	
	! :18 unités, urbaines de moins de 20.000 !	! 2.688 !	1.051	! 1.051 dans les petites unités	
trate	!: 19 cantons partiellement urbains (communes rurales seulement)	! ! 2.831 !	1 • 153	= 2.316 dans les commu-	
<u>trat</u> e	!: 20 cantons ruraux	1 2.960	1 1.183	nales	
	Total des logements à visite	! r (a)	7.299 ^(a)	7.299	

⁽a) en admettant que les logements tirés dans les 3 catégories (A,B,C), représentent partout 40% de l'échantillon au 1/1000.

A - logements avec femme non célibataire nées en 1940 et après; taux 1/1000

C = autres logements taux 1/4000 moyenne générale = 0,40 ± 1/1000

B - " " 1925-1939; taux 1/2000

⁽b) Sans compter les logements construits depuis le Recensement